VOeu UIT-R 102-1

Utilisation des systèmes d'images de TVUHD[[1]](#footnote-1) et/ou de TV-HDR[[2]](#footnote-2) lors de
la prise de vues pour post-produire des programmes de TVHD
présentant une meilleure qualité d'image

(2013-2017)

La Commission d'études 6 des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que la Recommandation UIT-R BR.785 indiquait que, lorsque la prise de vues et la post-production pour les programmes de télévision se font au moyen d'un système de télévision dont les valeurs des paramètres dépassent les valeurs des paramètres du système de télévision prévu pour la distribution des programmes, on constate une amélioration de la qualité d'image perçue des programmes distribués et radiodiffusés après avoir été convertis à une résolution inférieure;

*b)* que, d'après des informations communiquées à la Commission d'études 6, plusieurs radiodiffuseurs et réalisateurs de programmes de télévision expérimentent déjà une prise de vues en TVUHD et/ou en TV-HDR pour la production et la post-production de programmes de TVHD présentant une meilleure qualité d'image sur le plan subjectif;

*c)* que la marge en termes de résolution de l'image offerte par la prise de vues en TVUHD facilite la post-production des images complexes en entraînant des défauts d'image minimes dans le programme fini de TVHD;

*d)* que la marge en termes de plage dynamique de l'image offerte par la prise de vues en TV‑HDR facilite aussi la post-production des images complexes, par exemple pour ce qui est d'optimiser le contraste entre les parties les plus brillantes et les parties les moins brillantes de l'image dans les programmes destinés à être distribués avec une plage dynamique normale;

*e)* que la marge en termes de gradation de l'image offerte par l'utilisation d'un niveau de quantification de 12 bits par composante en TVUHD et en TV-HDR élargit la plage de gradation pouvant être mise en oeuvre avant que des défauts apparaissent dans les images converties en TVHD; que, de plus, le recours à ces pratiques pour la production de programmes de télévision permet aux radiodiffuseurs et aux réalisateurs de programmes de télévision de stocker les séquences de programme dans le système de télévision utilisé pour la prise de vues et de constituer une bibliothèque de séquences ayant une qualité d'image supérieure à utiliser pour l'échange international et, à terme, pour une radiodiffusion de meilleure qualité,

est d'avis

qu'il convient d'attirer l'attention des concepteurs d'outils de traitement d'image numérique à usage professionnel sur la nécessité de disposer d'un inventaire complet des outils de post-production requis pour tirer parti de manière optimale de la marge de qualité de l'image offerte par les systèmes d'images de TVUHD et de TV-HDR qui peuvent être utilisés pour procéder à une prise de vues avec la plus grande qualité d'image possible et effectuer une post-production permettant d'obtenir des images de qualité optimale, y compris après une conversion en TVHD.

1. L'acronyme TVUHD désigne la famille de systèmes d'images de télévision 3 840 × 2 160 et 7 680 × 4 320 spécifiés dans la Recommandation UIT-R BT.2020. [↑](#footnote-ref-1)
2. L'acronyme TV-HDR désigne les systèmes de télévision utilisant une grande plage dynamique pour la prise de vues spécifiés dans la Recommandation UIT-R BT.2100. [↑](#footnote-ref-2)